

➔ **SANTÉ**

HÔPITAL: UN SERVICE SOCIAL AU CHEVET DES PATIENTS



Aux côtés de Stéphanie Governal, responsable du service social, Cécile Nguyen, assistante sociale de la PASS (à gauche), Sonia Grammatico, adjointe administrative, ainsi qu'Isabelle Blanc Gay, médecin urgentiste.

Créé il y a près de 40 ans, le service social du centre hospitalier Edmond-Garcin a une double mission : l'accès aux soins pour les personnes en difficulté et l'aide au retour à l'autonomie.

Installée au 1^{er} étage du pavillon Lafond, face à l'entrée des urgences, l'équipe du service social de l'hôpital d'Aubagne ne sait jamais à quoi ressemblera la journée. Présentes sur place ou au chevet des patients, les trois assistantes sociales hospitalières travaillent davantage dans l'urgence que sur rendez-vous, souvent confrontées à des situations où la souffrance physique entre en résonance avec la détresse sociale. La Permanence d'Accès aux Soins de Santé est là pour y faire face. C'est d'ailleurs Stéphanie Governale, aujourd'hui responsable du service social, qui mit en place ce dispositif, déployé à l'échelle nationale en 1999 lors de la création de la Couverture Maladie Universelle. « Il s'agit d'offrir à toute personne en difficulté un accès aux soins à l'hôpital et de l'accompagner dans

les démarches nécessaires pour obtenir une couverture maladie, explique la responsable. Les assistantes sociales échangent au quotidien, lors du staff avec le médecin hospitalier, afin d'adapter au mieux le parcours de soin des patients. »

Une dynamique de réseau

Ce travail de suivi s'effectue aussi bien à l'intérieur du centre hospitalier, qu'à l'extérieur, avec plusieurs partenaires locaux : les assistantes sociales du Centre Communal d'Action Sociale, son Pôle Seniors et son réseau de veille sociale autour de la Maison du partage, la CPAM, l'Espace Santé Jeunes, l'équipe médico-sociale de la Maison Départementale de la Solidarité de Territoire, le réseau Violences faites aux femmes... « Lorsqu'une patiente en état de fragilité est accueillie à la maternité, nous pouvons compter, par exemple, sur l'équipe de la Protection Maternelle et Infantile et de la



Cohésion Sociale du Conseil Départemental. De même, les permanences médicales assurées à la Maison du partage par nos médecins urgentistes auprès des personnes sans domicile fixe aident à prévenir un recours trop tardif aux soins. »

Cette dynamique de réseau est tout aussi importante lorsqu'il faut préparer une sortie d'hôpital ou aider au retour à l'autonomie, orienter la personne vers un Centre de Soins de Suite et de Réadaptation ou mettre en place un service d'aide à domicile. « Nous ne pouvons agir seules, estime Stéphanie Governale. Les liens étroits noués à Aubagne avec nos partenaires du champ sanitaire et social sont autant de passerelles pour trouver la solution qui convient à la fois à la pathologie des patients et à leur situation sociale. »